



LA VOIE VERTE

THE GREEN WAY

Les archives ouvertes sont des réservoirs où sont déposées, sous forme électronique et en accès libre, les publications et parfois les données de la recherche scientifique. Leur but est d'identifier, valoriser, promouvoir et suivre la production scientifique des chercheurs.

Au plan technique, elles doivent respecter le protocole OAI-PMH (Open Access Initiative - Protocol for Metadata Harvesting), pour leur permettre d'être interopérables, c'est-à-dire de communiquer entre elles.

Les archives ouvertes peuvent être:

- **Institutionnelles** : elles relèvent dans ce cas d'une institution (universités, écoles, organismes de recherche) et ont pour objectif de contenir, valoriser, et conserver l'ensemble de la production scientifique de celle-ci. Ex: Archimer pour l'Ifremer.

- **Nationales** : elles regroupent la production scientifique d'un pays. Ex: HAL (Hyper Articles en Ligne) en France.

- **Thématiques** : elles réunissent l'ensemble de la production de plusieurs institutions dans un domaine scientifique donné. Ex: ArXiv pour la physique, les mathématiques et l'informatique.

Les archives ouvertes acceptent des articles en prépublication comme en post-publication:

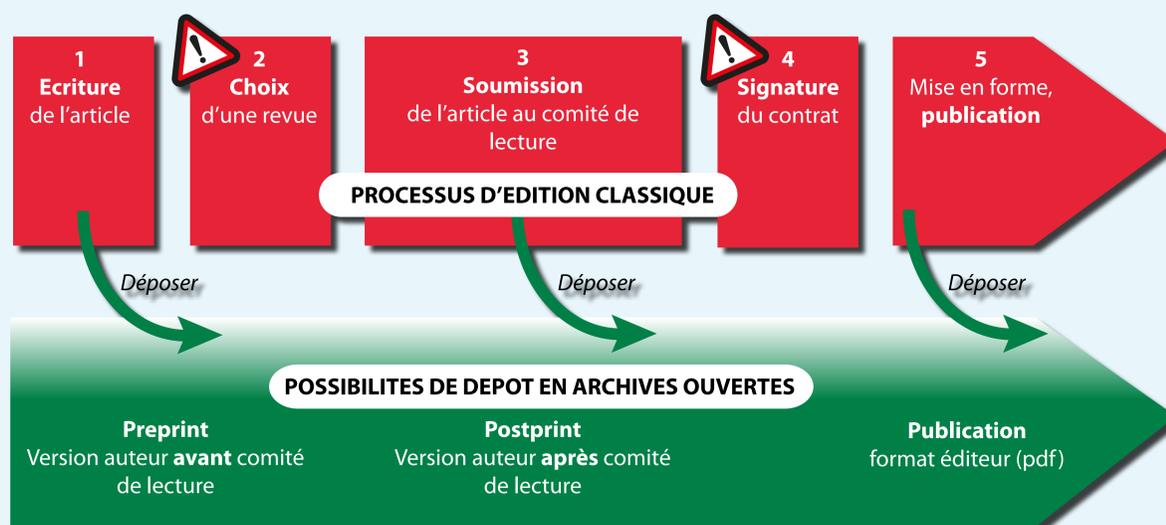
- **La prépublication** désigne les versions d'un texte produit par un auteur avant acceptation de celui-ci par un comité de rédaction et éventuellement par un comité de lecture.

- **La post-publication** est la version définitive d'un texte produit par un auteur après révision et acceptation par un comité de rédaction et éventuellement par un comité de lecture (évaluation par les pairs).

Des outils tels que ROAR (Registry of Open Access Repositories) et OpenDOAR permettent la recherche des archives ouvertes.

Le libre-accès à la communication scientifique est défini par la BOAI (Budapest Open Access Initiative), en 2002, comme « *la mise à disposition sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles (...) sans barrière financière, légale ou technique (...).* »

Cette conférence définit également deux voies d'accès vers le libre-accès à la communication scientifique : la voie dorée et la voie verte. Cette dernière est définie comme: "auto-archivage par les chercheurs ou l'archivage par une tierce personne des articles dans des archives électroniques ouvertes" (Source: INIST, Open Access), comprise comme étant une stratégie pour parvenir au libre-accès à la communication scientifique.



Les différentes possibilités d'éditions : classique et dépôt en archives ouvertes.

Source : C.E.A